



Retraites : amplifions la mobilisation le 31 janvier

Après l'énorme journée de mobilisation du 19 janvier et avant celles qui suivront, le SNJ-CGT appelle les journalistes à se mettre en grève et à manifester le 31 janvier, pour rejeter le projet du gouvernement sur les retraites.

Ce jour-là, l'intersyndicale nationale « appelle toute la population à se mobiliser encore plus massivement pour dire non à cette réforme injuste ». Organisons des assemblées générales dans nos entreprises de presse pour décider collectivement des actions à mener.

Le gouvernement fait passer le message qu'il est prêt à accepter des aménagements lors du débat parlementaire. Or c'est bien le cœur de son projet - repousser l'âge légal à 64 ans et accélérer l'augmentation de la durée de cotisation - que nous refusons.

Dès lors, il ne peut être question d'aménagements mais bien d'un retrait pur et simple du projet de loi. Et enfin examiner les propositions faites par les syndicats pour un meilleur partage des richesses et pour d'autres solutions de financement.

Deux jours avant la mobilisation du 19 janvier, Emmanuel Macron a invité à déjeuner une dizaine de journalistes et d'éditorialistes, représentant *Le Monde*, *Le Figaro*, *Les Echos*, France Inter, France Télévisions, BFMTV... Opération réussie car ces médias ont fidèlement rapporté la parole du président, affirmant notamment qu'il ne croyait pas à la « victoire de l'irresponsabilité » ([lire ici](#)).

Selon l'émission C Médiatique, sur France 5 ([voir ici](#)), les journalistes avaient pour consigne de ne pas préciser que ces propos avaient été recueillis au cours d'un tel déjeuner, les obligeant à utiliser des formules alambiquées. « Comment une éditorialiste de l'audiovisuel public peut-elle se compromettre de la sorte et discréditer l'information de France Télévisions ? », s'interroge la CGT de France Télévisions ([lire le communiqué](#)), évoquant le cas de Nathalie Saint-Cricq (France 2).

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à effectuer leur travail de décryptage, de confrontation d'idées et de contextualisation du sujet, en exposant notamment les propositions faites par les syndicats.

Augmenter la durée du travail ne peut en aucun cas être qualifié, comme le fait le gouvernement, de « projet de justice, d'équilibre et de progrès ».

Montreuil, le 27 janvier 2023.